

BDIH - COSMÉTIQUES NATURELS CONTRÔLÉS

FICHES-LABELS

[mise à jour : 03/2015]



Résumé des critères : min. 50% d'huiles végétales authentiques, non estérifiées, des ingrédients de base issus de l'agriculture bio et une fabrication douce.

Nom officiel

BDIH - Cosmétiques naturels contrôlés

Site web

<http://www.kontrollierte-naturkosmetik.de>

Produits concernés

- Cosmétiques, produits d'hygiène
- Produits médicaux, compléments alimentaires.

Portée du label

Environnement, santé, social

Critères du label

Critères fixés par la Directive [BDIH](#)

Environnement :

Matières premières végétales autant que possible issues de

- culture biologique contrôlée (kbA), en considération de la qualité et de la disponibilité
- cueillette sauvage biologique contrôlée

Exclusivement des matières premières sources naturelles si possible certifiées selon l'ordonnance écologique EG sur l'agriculture écologique:

- Procédés de fabrication respectueux de l'environnement
- Exploitabilité optimale des matières premières et des produits finis
- Emballages économes, respectueux de l'environnement et recyclables
- Maintien des bases vitales naturelles

Social :

Matières premières issues autant que possible du Commerce Equitable et de projets du Tiers-monde

Interdits

- tests sur les animaux
- colorants organiques synthétiques
- substances aromatiques synthétiques
- matières premières éthoxylées
- silicone, paraffine et autres produits dérivés du pétrole
- ingrédients issus d'animaux morts
- traitements par rayonnement radioactif
- OGM

Les procédés de transformation des matières premières sont strictement définis et la culture bio est encouragée.

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

<http://www.kontrollierte-naturkosmetik.de/f/bdih.htm>

Qui est derrière ce label ?

BDIH, Bundesverband der Industrie- und Handelsunternehmen für Arzneimittel, Reformwaren, Nahrungsergänzungsmittel und kosmetische Mittel e.V.

Association fédérale des entreprises commerciales et industrielles pour les médicaments, les produits diététiques, les compléments alimentaires et les soins corporels.

Contrôle indépendant

IMO Institut für Marktökologie GmbH, membre du groupe Ecocert

Avis d'écoconso

- Le recours à des ingrédients bio est encouragé mais il n'y a pas de pourcentage exigé d'ingrédients bio dans les produits. Toutefois, les ingrédients de base indiqués dans une liste positive d'ingrédients autorisés sont obligatoirement bio, ce qui impose quasi de facto des ingrédients bio, parfois en quantité importante.
- Contrairement à Cosmébio et Ecocert, l'eau des hydrolats n'est pas comptabilisée dans les ingrédients bio.
- La phase huileuse d'un produit ne peut contenir que max. 50% d'huiles végétales estérifiées, ce qui garantit un min. de 50% d'huiles végétales authentiques.

Références écoconso

Fiche-conseil 169 : [Les labels pour cosmétiques](#)

Lien vers catalogue de produits labellisés

[Fabricants de cosmétiques BDIH](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/bdih-cosmetiques-naturels-controles>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/cosmetiques>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/produits-dhygiene>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/cosmetiques>
- [6] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/label>
- [7] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [8] <http://www.kontrollierte-naturkosmetik.de>
- [9] <http://www.kontrollierte-naturkosmetik.de/f/bdih.htm>
- [10] <https://www.ecoconso.be/fr/Les-labels-pour-cosmetiques>
- [11] http://www.kontrollierte-naturkosmetik.de/f/fabricants_cosmetiques_naturels.htm

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

